

24 novembre 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

FINUCHEM

(Eurolist)

Par courrier du 23 novembre 2006, reçu le jour même, la Société Privée de Gestion de Patrimoine - SPGP (17, avenue Matignon, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds communs de placement dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 novembre 2006, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société FINUCHEM et détenir pour le compte desdits fonds, 325 513 actions FINUCHEM représentant autant de droits de vote, soit 5,26% du capital et 5,06% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 6 183 689 actions représentant 6 431 364 droits de vote.